



CLASSIQUES
GARNIER

LEFRÈRE (Jean-Jacques), PAKENHAM (Michael), « Glanes », *Revue Verlaine*, n° 5, 1997, p. 219-221

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-14710-7.p.0225](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-14710-7.p.0225)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1997. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Glanes

I. Un poème de Gabriel Marc publié dans les *Annales politiques et littéraires*, le 11 juin 1911.

A Paul Verlaine

Je relis amoureuxment
Tes vers d'artiste,
Où Watteau m'apparaît charmant
Et fantaisiste.

Colombine est songeuse est triste
Divinement
Doutant que le bonheur consiste
Dans un amant.

Soir étoilé ! Blancheur ! O charme
Des belles que Myrtil surprit !
Exquise alarme !

Tout cela pleure avec esprit,
Et sur ma lèvre qui sourit
Glisse une larme.

Gabriel Marc
1869

Né le 1^{er} avril 1840 à Lezoux, dans le Puy-de-Dôme, Gabriel Marc fit ses études au petit-séminaire de Clermont-Ferrand, puis alla étudier le droit à Paris. Reçu licencié, il revint quelque temps dans son Auvergne natale, mais l'année 1864 le vit s'établir à Paris. Il débuta en littérature dans le *Parnasse contemporain* de 1866 sous les auspices de son cousin Théodore de Banville et de son ami Charles Asselineau, et fit partie du mouvement poétique qui se développa autour du libraire-éditeur Lemerre. C'est chez ce dernier que parut en 1868 son recueil poétique *Soleils d'octobre* (préfacé par Asselineau), qui bénéficia d'un nombre important de comptes rendus, auxquels ses relations et sa position chez Lemerre ne furent pas étrangères. Il collabora à de nombreux périodiques. Attaché *dans le civil* à l'administration de la Caisse des dépôts et consignations, Marc envoya

durant vingt ans des articles sur la littérature et sur l'art au *Moniteur du Puy-de-dôme* et à la *Revue de l'Auvergne*. Il consacra de nombreux vers à sa région natale ; dans *La Littérature de tout à l'heure*, en 1889, Charles Morice parle du « petit mérite de M. Gabriel Marc d'avoir fidèlement copié l'Auvergne et les Auvergnats » ; Mendès le cite dans son *Rapport sur le mouvement poétique*. Marc fondera en 1880 l'association littéraire « la Soupe aux choux ». Il était membre de la Société des gens de lettres depuis 1868, officier d'académie depuis 1878, officier de l'Instruction publique depuis 1884 et décoré de l'ordre de Nicham Iftikhar. Du poète Marc, la postérité ne paraît avoir guère retenu que le superbe alexandrin qui termine un de ses sonnets :

« La Caisse des Dépôts et Consignations »

La postérité se souvient aussi que Rimbaud le cita dans sa lettre du Voyant parmi les « écoliers » aux côtés de Jean Aicard et d'André Theuriot. Le destinataire de cette lettre, Paul Demeny, avait certainement oublié ce détail lorsqu'il publia dans *La Jeune France* des « Poèmes d'Auvergne » de Marc. Ce dernier mourut en juillet 1901. Aux dernières nouvelles, il repose toujours dans le petit cimetière de Saint-Jean, à Thiers.

Jean-Jacques Lefrère

II. Lettre d'Ernest Delahaye à Ad. Van Bever

Paris, 5 rue Ternaux – 11^e arr^t
17 Mars 1921

Cher Monsieur Van Bever,

Votre lettre m'a fait un vif plaisir. Elle me ramène aux si agréables rapports d'autrefois (il n'y a pas longtemps : en 1901) au *Monument*, alors que vous vouliez bien, avec une inaltérable amabilité suspendre vos travaux pour m'aider de vos bons conseils, de votre précieuse coopération, quand s'organisait, sous l'égide d'Alfred Vallette, la souscription au monument Rimbaud. Et je serais allé vous voir si la faiblesse de ma vue ne me rendait à moitié invalide.

Je me réjouis grandement de vous savoir sur le point de publier la correspondance de Verlaine. Après avoir tant fait, déjà, pour l'histoire de la littérature contemporaine, vous prenez un nouveau titre à la reconnaissance de tous les lettrés d'Europe.

Comme je partage votre admiration pour la série de poèmes sur Lucien Létiinois ! D'abord il est bien glorieux pour les lettres, n'est-ce pas ? que ce

modeste et bon jeune homme devienne immortel par cette seule raison qu'un poète l'aimait comme son fils. Quel incident touchant et merveilleux dans l'histoire de la poésie ! Que c'est encore là, parmi tant d'auteurs, une des fortes originalités de Verlaine. On pourrait discuter « originalité ». Il avait en cela des prédécesseurs, oui... mais pas beaucoup. Et notez que c'est une *paternité* créée par son imagination. Je ne vois guère que Pétrarque pour le concurrencer... d'avance. Et où, dans son œuvre, a-t-il atteint plus haut, plus profond, dans la sincérité, dans la simplicité pathétiques, et avec des puissances, des raffinements d'art si prodigieux !

Mais excusez le bavardage du vieux bonhomme, et... au fait. Je n'ai jamais connu de publication à part de *Lucien Létinois*. Pour moi, Verlaine a écrit ces choses-là à Juniville, mais surtout à Paris, puis à Coulommès, quand il avait tant besoin de se consoler par des confidences et par des évocations de souvenirs. Certaines revues jeunes lui demandant ensuite des vers, il a fourni ce qu'il aimait le mieux, et puis, quand il a rassemblé son volume *Amour*, il a pensé que le passage dans sa vie de Lucien Létinois représentait bien un moment d'amour paternel idéal, aussi énergique que s'il eût été naturel, d'un des amours les plus purs, les plus fatals que subisse la condition humaine. En dehors de *Lutèce* dont me furent communiqués jadis quelques numéros – et je ne me souviens pas exactement de ce qu'ils contenaient –, quelles sont au juste les revues ayant inséré de ces petits poèmes ? Je ne sais. En tout cas, vous avez dû remarquer ceci : la forme donnée par Verlaine à une œuvre, au moment où elle va être imprimée, ne change plus, ou très rarement. Cet homme, si « ondoyant et divers » dans le contrôle de ses émotions, s'en tient rigoureusement à ce qu'il a une fois écrit ; on trouve des « variantes » de Rimbaud, très peu de Verlaine.

Il va sans dire, cher Monsieur Van Bever, que je me tiens à votre entière disposition pour tous autres renseignements que ma mémoire me mettrait en état de vous fournir.

Votre bien cordialement,
Ernest Delahaye

Pardonnez à mon étourderie ! Je néglige de répondre à une question de vous.

J'ai dit tout ce que je savais sur Lucien Létinois, je ne possède, en fait de documents, que sa photographie, qui me fut donnée par Verlaine.

[Michael Pakenham]